

Juin 2005

ISSN 0823-7662

Dépôt légal



Association des plus beaux villages du Québec



Lors de la réunion annuelle de l'*Association des plus beaux villages du Québec*, tenue à Kamouraska le 27 mai 2005, notre maire, M. **Jacques Grisé**, a été élu sur le conseil d'administration. Rappelons que le Village de Sainte-Pétronille est l'un des membres fondateurs de cette association créée en 1998. Aujourd'hui, celle-ci regroupe *trente-deux (32) villages répartis dans dix (10) régions touristiques qui offrent une extraordinaire variété de sites géographiques (plan d'eau, montagne, milieu agro-forestier, etc.), de patrimoines architecturaux (français, victorien, loyaliste, etc.) et de communautés culturelles (française, anglaise, américaine, écossaise, irlandaise, etc.)*.

À l'occasion de cette réunion annuelle, les membres ont approuvé une *charte de qualité* qui énonce les objectifs poursuivis, les critères d'admissibilité, les critères d'appréciation, les obligations des membres ainsi que les conditions du maintien du statut au sein de l'association. « La nouvelle charte a pour objectif de susciter la préservation, la mise en valeur et la promotion économique et culturelle des noyaux villageois les plus représentatifs de l'occupation humaine sur le territoire du Québec, tant dans leurs aspects géographiques qu'historiques et culturels, et qui présentent des ensembles authentiques et harmonieux du patrimoine naturel, humain et architectural formant un paysage de grande qualité ».

Parmi les critères d'admissibilité, l'on retrouve la qualité du site (7 critères), la qualité architecturale (8 critères), la qualité urbanistique (14 critères), l'existence de politiques municipales de mise en valeur du village (6 critères), l'atmosphère générale (2 critères) et la reconnaissance publique obtenue (la notoriété).

Afin d'en apprendre plus sur ce regroupement, nous vous invitons à vous procurer la magnifique brochure de l'association à la mairie ou à consulter le très beau site de l'association à l'adresse suivante : www.beauxvillages.qc.ca

N'hésitez pas à afficher votre fierté d'appartenir à ce regroupement privilégié de communauté villageoise.



EN VRAC



Interdiction de stationner

Veillez prendre note qu'il sera interdit de stationner son véhicule sur la rue Horatio-Walker à l'occasion des Grands Feux Loto-Québec les 23, 27 et 30 juillet ainsi que les 3, 6 et 10 août 2005. Merci de votre collaboration!

Colporteur

Nous portons à votre attention qu'il existe un règlement dans notre village qui interdit de colporter sans avoir reçu au préalable un permis de la municipalité. Si vous ne vous sentez pas en sécurité ou vous vous sentez brimé lorsqu'un colporteur vient vous solliciter chez vous, nous vous invitons à communiquer avec la Sûreté du Québec au 828-4141.

Feux à découvert

Nous vous rappelons que les feux à découvert dans un endroit privé sans autorisation sont prohibés, sauf s'il s'agit d'un feu de bois allumé dans un foyer spécialement conçu à cet effet. De plus, assurez-vous de ne pas déranger vos voisins avec votre fumée.

Épandage d'abat-poussière

Nous procéderons bientôt à l'épandage d'un abat-poussière sur les rues non-asphaltées de notre municipalité. Ce produit contribuera à réduire la poussière soulevée par les véhicules.

Tailler vos haies

Nous vous demandons de tailler vos haies afin de dégager les trottoirs pour les marcheurs et pour améliorer la visibilité de vos voisins qui sortent de leur entrée. Merci!



Horaire d'été de la mairie

Veillez prendre note que notre bureau sera fermé les mercredis 13, 20 et 27 juillet ainsi que les 3, 10, 17 et 24 août.



Nouvelle réglementation sur les ordures ménagères

Nous vous rappelons que suite à une nouvelle réglementation de la MRC, il a été entendu qu'à compter du 1^{er} octobre 2005, seulement les bacs seront utilisés pour la cueillette des ordures. Les Services M & R inc. nous ont offert de faire l'acquisition des bacs au coût de 79.37 \$ pour les bacs de 360 litres et 74.77 \$ pour ceux de 240 litres, transport et taxes inclus. Afin de vous procurer un bac, vous devez venir déposer un chèque à la mairie à l'ordre de « Les Services M & R inc. »

AVIS PUBLIC

Est par les présentes donné par le soussigné que :

Une demande en vertu du règlement sur les dérogations mineures a été présentée par monsieur Léon Ferland, propriétaire des lots # 7-1, 8-12 et 8-13 au 7 rue des Hêtres, Sainte-Pétronille.

Ces lots sont situés dans la zone R-14.

Cette demande a pour but de permettre l'installation d'une piscine hors terre à moins de 3 mètres de la ligne de lot nord, tel qu'exigé à l'article 145 du règlement de zonage (151).

Cette demande sera donc étudiée lors de la prochaine session du conseil qui se tiendra le 4 juillet 2005 à 20 heures à la mairie, 3 chemin de l'Église, Sainte-Pétronille.

À cette session, toutes les personnes intéressées peuvent se faire entendre par le conseil relativement à cette demande et, par la suite, le conseil rendra sa décision.

Donné à Sainte-Pétronille ce 14^{ième} jour de juin deux mille cinq.

Gaston Lebel, directeur général/secrétaire-trésorier

AVIS PUBLIC

Aux personnes concernées par les projets de règlements suivants :

- Règlement modifiant le plan d'urbanisme numéro 154 afin d'assurer la conformité avec le schéma d'aménagement révisé et modifié
- Règlement modifiant le règlement de zonage numéro 151 afin d'assurer la conformité avec le plan d'urbanisme et le schéma d'aménagement révisé et modifié et afin d'apporter divers ajustements au règlement de zonage
- Règlement modifiant le règlement de lotissement numéro 152 afin d'assurer la conformité avec le plan d'urbanisme et le schéma d'aménagement révisé et modifié

Avis est, par les présentes, donné par le soussigné, directeur général/secrétaire-trésorier de la municipalité du Village de Sainte-Pétronille :

Que le conseil, lors de l'assemblée régulière tenue le 6 juin 2005, a adopté les projets de règlements identifiés ci haut;

Que le remplacement des règlements vise l'ensemble du territoire de la municipalité;

Qu'en vertu de la Loi sur l'aménagement et l'urbanisme, le conseil municipal doit adopter tout règlement de concordance nécessaire afin d'assurer la conformité au plan d'urbanisme et au schéma d'aménagement révisé et modifié;

Que les projets de règlement sont disponibles pour consultation au bureau du soussigné au 3, chemin de l'Église à Sainte-Pétronille, aux heures normales de bureau;

Qu'une consultation publique sur ces projets de règlement aura lieu à la mairie du Village de Sainte-Pétronille lors de l'assemblée régulière du conseil le 4 juillet 2005 à 20 heures 45, au cours de laquelle seront expliqués les projets de règlement et les conséquences de leur adoption. Les personnes et organismes intéressés qui désirent s'exprimer sur les projets de règlement seront entendus à cette assemblée.

Donné à Sainte-Pétronille ce 14^{ième} jour de juin deux mille cinq.

Gaston Lebel, directeur général/secrétaire-trésorier

Un nouveau look pour le quai...



Une fois de plus, le printemps a ramené votre comité d'embellissement à ses dossiers! Au cours du mois de mai, nous avons procédé à la correction de certaines plates-bandes municipales et nous nous apprêtons à finaliser des projets d'aménagement pour deux ou trois espaces publics ciblés antérieurement. Entre temps, avec l'arrivée du beau temps au début de juin, notre attention s'est portée principalement à la réalisation du projet majeur du quai.

Le grand chantier du quai

Depuis le temps que nous en rêvions et en parlions, le vrai réaménagement du quai est enfin devenu réalité. Au moment où vous parviendra cette édition du Beau Lieu, quatre des cinq étapes prévues auront été franchies.

Dans un premier temps, la municipalité aura procédé à une opération préliminaire essentielle, celle de la réfection du pavage du quai, qui en avait bien besoin après plus de vingt ans d'usure, permettant du même coup de corriger l'écoulement des eaux de pluie.

Cette première mesure a été suivie de l'érection d'un pavillon dans l'angle ouest du quai. Rappelons que ce bâtiment aura pour fonction d'offrir un abri contre le soleil et la pluie, tout en constituant, dans ce grand espace dénudé, un élément vertical structurant.

L'étape suivante a consisté à réorganiser de manière fonctionnelle et équilibrée la surface du quai, de manière à satisfaire deux besoins essentiels : d'une part le stationnement et la circulation des véhicules dans le cul-de-sac de la rue du Quai et, d'autre part, l'usage piétonnier de la façade maritime par nos concitoyens et nos visiteurs. Car, en plus de constituer l'un des plus beaux points d'observation d'un panorama unique dominé par Québec, le quai est depuis toujours la place publique et la plaque tournante de notre village, à la fois destination de promenade, lieu de détente et de rencontre. Le réaménagement des cases de stationnement devrait faciliter les manœuvres des conducteurs.

Enfin, de nouveaux bacs à fleurs, plus esthétiques et moins massifs, remplacent les dinosaures dont personne ne regrettera la disparition... Pour orner ces jardinières, nous devons tenter de trouver des végétaux pouvant résister aux vents du large. Par ailleurs, de nouvelles poubelles s'harmoniseront au matériau dominant.

Quant à la rambarde projetée, plus esthétique et sécuritaire que l'actuel parapet et destinée à évoquer le caractère maritime des lieux, sa réalisation devrait se faire au cours de la prochaine saison.

Comment dit-on...?

L'importance accordée chez-nous, depuis une dizaine d'années, à l'aménagement de jardins et de terrasses déborde désormais la plantation de fleurs, de plantes et d'arbustes. L'on voit en effet se multiplier autour de soi des constructions légères dont l'appellation nous fait souvent hésiter. C'est justement le cas pour le petit bâtiment qui orne maintenant notre quai : comment le désigner? Amusez-vous à le faire, en parcourant les descriptions suivantes, recueillies dans un certain nombre d'ouvrages, dont les dictionnaires Larousse et Robert.

Le *pavillon* désigne une construction légère élevée dans un parc, un jardin, etc., et destinée surtout à servir d'abri. Le *kiosque*, pour sa part, se dit d'un pavillon ouvert de tous les côtés et décorant les terrasses et les jardins, alors que la *gloriette* désigne un petit pavillon dans un jardin. Ça se ressemble, non?

Et le *gazebo*, lui? En fait, c'est tout simplement le terme anglais désignant un kiosque de jardin (ou un pavillon, ou une gloriette : hum!).

Alors, quand vous parlerez du nouveau venu du quai, comment l'appellerez-vous?

Il y a aussi deux autres sortes de constructions qui ornent agréablement nos jardins : la pergola et la tonnelle. La *pergola* est faite de poutres horizontales en forme de toiture, soutenues par des

colonnes, et sert de support à des plantes grimpantes, tandis que la *tonnelle* est une petite construction à sommet souvent arrondi faite de lattes et sur laquelle on fait grimper des plantes.

Cette année encore, le comité d'embellissement joint ses efforts aux vôtres pour faire de Sainte-Pétronille un lieu où il fait bon vivre et où la nature portera davantage encore la marque de votre dynamisme et de votre créativité.

Bon été!

Le comité d'embellissement

L'enfance d'Horatio Walker

On connaît peu de choses de l'enfance d'Horatio, mais on en sait déjà assez pour comprendre le tempérament du jeune homme. Il fréquenta l'école publique de sa petite ville de Listowel jusqu'à 14 ans et ce fut la fin de son éducation officielle. La petite histoire nous apprend qu'il était alors un sportif accompli jouant au cricket et à la crosse. Il préserva d'ailleurs toute sa vie ce goût pour les activités physiques. Sur certaines photos, on le voit faire de l'équitation sur les battures du Saint-Laurent alors qu'il avait déjà la bonne cinquantaine. Mais il était un nul total à l'école, sauf en littérature où il développa un goût particulier pour les classiques (Farr).

D'où lui vint cette passion pour le dessin et surtout pour le dessin d'animaux? On dit qu'il passait son temps à dessiner des animaux sur ses cahiers d'école et même sur les clôtures de Listowel. Cet attrait pour les animaux et la nature lui vint probablement de son environnement, mais son goût pour le dessin a été inspiré par son père qui comme passe-temps taillait au couteau des sculptures dans le bois (Farr).

Ses talents de dessinateur furent encouragés par son père et son professeur Benjamin Rothwell et furent reconnus par son entourage alors qu'il n'avait pas encore 12 ans. Ce qui lui valut les sarcasmes de ses condisciples et en même temps ses premières commandes.

Les amis de son père

En 1870, alors qu'il avait 12 ans, « Un Irlandais à l'emploi du père l'engage à concourir pour peindre la bannière professionnelle de la loge orangiste de Listowel qu'il ornera de la figure équestre du roi Guillaume IV » (Karel). Sur cette bannière, d'un côté, on retrouvait le roi William sur un cheval blanc et au verso une bible ouverte avec des épées croisées. Horatio reçut pour ce travail 20 \$ qui lui a été versé en quatre versements.

Dans cette bannière, Horatio y peint trois thèmes que l'on retrouvera toute sa vie dans ses divers tableaux : le portrait, l'animal et la mythologie. « À l'âge de douze ans, pour amuser la galerie, il aurait représenté une truie entourée de ses porcelets », rappelle Karel.

À 15 ans, il reçut une autre commande, soit de peindre un castor en enseigne pour la pharmacie de Listowel, dont le propriétaire était John Alexander, qui était aussi un ami de la famille. « Il tracera par la même occasion, nous dit Karel, le portrait de John Alexander ». Dorothy Farr précise de son côté qu'il aurait peint également la fille d'Alexander dans son cercueil. Encore ici, nous retrouvons l'animal et le portrait.

Ainsi donc, sans n'avoir jamais suivi de formation proprement dite en arts plastiques, le jeune Horatio s'était fait remarquer par son goût pour le dessin et ses talents de jeune peintre. Et déjà, il avait arrêté les thèmes sur lesquels il allait travailler toute sa vie.

Bernard Dagenais

Comité des loisirs de Sainte-Pétronille

Fête de la Saint-Jean et inauguration des tennis

À compter de 16 heures le vendredi 24 juin, il y aura fête au village! Une toute petite fête bien à nous où nous pourrions jouer, rire et manger mais aussi frapper quelques balles que nous sachions jouer au tennis ou pas. La soirée se terminera à contempler les étoiles, mais aussi à vivre un cinéma plein air.

Le programme vous sera communiqué d'ici quelques jours.

Terrain de jeux

Nous sommes très heureux de vous présenter notre nouvelle équipe qui saura bien encadrer vos jeunes cet été :

Coordonnatrice	Mlle Valérie Plante Lepage	829-1161
Moniteur (trices)	Mlle Audrey Jacques Mlle Catherine Auclair M. Étienne Charron Willard	
Prof de tennis	Mlle Stéphanie Marmen	
Membres du comité des loisirs	Mme Carolyne Rousseau M. Lucien Lévesque	828-1218 828-1125

Le terrain accueillera les jeunes dès le lundi 27 juin. Il est encore temps d'inscrire vos enfants.

Tennis

Comme vous le savez maintenant, la municipalité s'est dotée de trois beaux tennis bleus dont l'inauguration officielle aura lieu le jour de la Saint-Jean. Un merci très particulier à M. Lucien Lévesque pour sa très grande implication dans ce dossier. Merci aussi à M. Marcel Laflamme jr. qui a suivi de très près la réfection de nos tennis.



Joignez-vous aux membres déjà inscrits pour jouer, apprendre à jouer, pratiquer, participer à des ligues, quelque soit votre âge, que vous soyez des initiés, des pros ou des débutants.

Un comité de tennis a été formé pour assurer la bonne marche et la bonne gestion de nos nouveaux tennis. Les membres coopératifs ont également accepté d'assurer le suivi des réservations et du code de vie. Merci à vous toutes et tous, car nous sommes convaincus que la saison sera très très belle. Et à tous ceux et celles qui désirent donner un petit coup de pouce en riant et s'amusant, vous êtes les bienvenus!

Cet été on prend d'assaut nos tennis et on s'amuse, tout en côtoyant les résidents de notre village et de notre île.

Réservation obligatoire :	Mme Carolyne Rousseau	828-1218
	Mme Huguette Gosselin	828-2468

Pétanque

Deux terrains sont à la disposition des joueurs et joueuses que vous soyez des initiés ou pas.

Par nos belles journées et soirées d'été, il est très agréable, dans cet endroit paisible, de pouvoir s'adonner à ce jeu si pratiqué par nos cousins français d'outre-mer! N'hésitez pas à vous joindre à nous.

Pour information : Mme Hélène St-Cyr : 828-9344 Mme Huguette Gosselin : 828-2468

Bridge

Et ça continue!!! Plusieurs tables sont formées et l'on attend des nouveaux qui sauront profiter des connaissances des autres ou encore partager les leurs.

Pour information : Mme Hélène St-Cyr 828-9344
Mme Huguette Gosselin 828-2468

Pique-nique sous les pommiers

Plus de 65 personnes ont profité de cette belle journée bien que fraîche pour déjeuner sur l'herbe sous les pommiers en fleurs. Et ces pommiers étaient dans toute leur beauté et leur splendeur. Et Madeleine a fait quelques heureux avec ses prix de présence. Si un jour vous passez sous les pommiers, ne vous étonnez pas de voir venir à vous un petit-grand chinois!



Merci aux familles Plante pour leur accueil si chaleureux.

Merci à mesdames Denyse Rondeau et Madeleine Parent Couture ainsi que M. Lucien Lévesque pour ces beaux moments.

Rendez-vous l'an prochain même jour, même date, même heure!

Bibliothèque « La Ressource »

Quelques nouveautés et suggestions de lecture du mois de juin

Les cerfs-volants de Kaboul

Un saut dans le vide (Charles le téméraire II), d'Yves Beauchemin

Merci de votre générosité

Nous recevons régulièrement des dons intéressants qui enrichissent nos collections de livres. Merci à M. Jacques Plante, M. Louis Nadeau ainsi qu'à Mme Teresa Dubois. Merci également à M. Jérôme Turgeon, pour une série de cassettes de musique autochtone, un patrimoine à découvrir, et à M. Pierre Cloutier pour le don d'un casse-tête.

Des œuvres classiques à découvrir

Nous avons reçu *l'Histoire de France* et *l'Histoire de la Révolution française* de Jules Michelet en 12 volumes, deux grandes œuvres classiques tant historiques que littéraires.

Nous vous signalons aussi la collection des prix nobel de littérature, plusieurs titres de Robert Ludlum et de Tom Clancy en éditions originales anglaises pour les amateurs de thrillers et plusieurs romans et documentaires pour les jeunes.

Nouveau service Internet

Les usagers qui sont abonnés à un service Internet peuvent déjà consulter de chez eux le catalogue de la bibliothèque au site : www.reseaubibliodouquebec.qc.ca

Désormais, ceux qui aimeraient aussi renouveler le prêt de leurs livres, consulter leur dossier d'usager ou faire une réservation d'un titre pourront le faire, ils n'ont qu'à demander un NIP lors de leur prochaine visite à la bibliothèque.

Gilles Gallichan
Pour l'équipe des bénévoles
de la bibliothèque La Ressource



**UNE PROGRAMMATION PRESTIGIEUSE, DES ARTISTES
RÉPUTÉS, UN MILIEU ENCHANTEUR
VOILÀ CE QUE VOUS RÉSERVE NOTRE 22^E SAISON!**



*Musique de chambre
à Sainte-Pétronille*

Les administrateurs et le directeur artistique de Musique de chambre à Sainte-Pétronille, Monsieur György Terebesi, proposent à leur fidèle auditoire, une saison de musique des plus mémorables.

**JEUDI, 30 JUIN
SOIRÉE LES PIANOS ANDRÉ BOLDUC**

Janina Fialkowska, piano

Tous les critiques sont unanimes : Janina Fialkowska se classe parmi les plus remarquables pianistes de notre temps. On vante son infailible virtuosité, sa fougue, son panache et son art unique de faire chanter son instrument.

Au programme :
Grieg, Schubert, Lutoslawski, Chopin

**JEUDI, 14 JUILLET
SOIRÉE LA MAISON SIMONS**

**Alexandre Da Costa, violon
Matt Herskowitz, piano**

Appartenant aux plus talentueux interprètes de sa génération, Alexandre Da Costa se distingue par le caractère très personnel de son interprétation. Il sera accompagné par Matt Herskowitz, un jeune musicien plein de promesses.

Au programme :
Mozart, Prokofiev, Brahms, Paganini, Kreisler, Sarasate, Monti

**JEUDI, 28 JUILLET
SOIRÉE COSSETTE**

**Quatuor Renoir (Paris)
Dominique Morel, piano**

Fondé en 1995, le quatuor Renoir se distingue par la remarquable maturité d'un ensemble relativement jeune. Il est lauréat de plusieurs concours français et internationaux. Dominique Morel, bien connue comme pianiste-duettiste (duo Morel – Nemish) se joindra au quatuor pour la soirée.

Au programme :
Beethoven, Janacek, Chostakovitch

Tous les concerts sont présentés à l'église de Sainte-Pétronille. Abonnement pour la saison (6 concerts + un laissez-passer pour un concert de votre choix d'une valeur de 210 \$ pour 140 \$)

Informations et réservations :

Chantale Cormier : 828-1410
Jacques Grisé : 828-9830

**JEUDI, 4 AOÛT
SOIRÉE DESJARDINS**

**György Terebesi, violon
András Weber, violoncelle
André Terebesi, piano**

György Terebesi, directeur artistique de Musique de chambre à Sainte-Pétronille, a invité pour notre plus grand plaisir deux autres musiciens d'origine hongroise : son fils André, qui enseigne le piano au Peter-Cornelius-Konservatorium de Mayence, et qui est qualifié par la critique de musicien subtil et remarquable, et András Weber, violoncelliste bien connu dans le milieu musical torontois et très recherché comme soliste et chambriste.

Au programme :
Leclair, Fauré, Ysaÿe, Saint-Saëns

**JEUDI, 11 AOÛT
SOIRÉE LA FONDATION VIRGINIA PARKER**

**Jonathan Crow, violon
Guylaine Lemaire, alto
Julian Armour, violoncelle
Paul Stewart, piano**

Voici réunis pour ce concert une brochette d'excellents musiciens canadiens qui mènent, chacun(e) de leur côté, de brillantes carrières et qui se retrouvent pour leur plaisir et le nôtre à l'occasion des festivals ou pour enregistrer des œuvres.

Au programme :
Dvorak, Willan, Fauré

**JEUDI, 18 AOÛT
SOIRÉE HYDRO**

**Hermine Gagné, violon
Anne-Julie Caron, marimba
Monique de Margerie, piano**

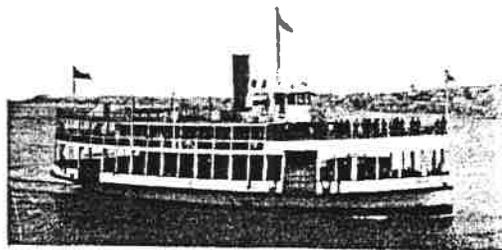
Nous avons le bonheur d'accueillir à notre « Concert des lauréats » trois jeunes musiciennes de très grand talent qui ont bénéficié de plusieurs bourses, qui ont gagné de nombreux prix et ont été lauréates de plusieurs concours autant au Canada qu'à l'étranger.

Au programme :
Ravel, Prévost, Sarasate, Paganini,
Miyake, Espel, Piazzolla, Bach, Saint-Saëns,
Zivkovic

La petite histoire de Sainte-Pétronille

Le dernier traversier de l'Île

Depuis les premiers arrivants à la pointe ouest de l'Île d'Orléans en 1648, les moyens de communication avec la terre ferme ne comprennent que le canot d'écorce, la barque et plus tard la chaloupe, sans oublier les ponts de glace. Le premier quai pour recevoir un bateau-traversier fut construit en 1855 par un grand propriétaire foncier du village de Beaulieu, aujourd'hui Sainte-Pétronille, soit monsieur le notaire N.H. Bowen, de Québec. Celui-ci possède alors des lots à bâtir à la pointe du Bout de l'Île dans le but de faire un village qui sera désigné sous le nom de *Montcalm*. Le quai fut construit plus précisément à l'endroit nommé l'Anse du Fort.



SS L'ÎLE D'ORLÉANS

Avec la construction de ce quai, il fit également ouvrir un nouveau chemin du côté sud du village de Beaulieu, en partance de la route du Quai afin d'aller rejoindre la limite du haut du village de Saint-Laurent. Dorénavant, la route de ceinture de l'île d'Orléans est alors complétée dans son ensemble. À l'automne de 1855 le bateau à vapeur, *Le Petit Coq*, propriété d'Ignace Couture de Lévis est le premier à effectuer la traverse entre la cité de Québec et l'île d'Orléans. Par la suite, d'autres bateaux prendront la relève comme le *Frontenac* et le *Champion* pour le service régulier de traverse. Sans compter tous les autres qui accosteront durant la saison estivale pour y laisser aussi des promeneurs et des visiteurs.

La venue de ces bateaux au village de Beaulieu apportera un essor grandissant d'année en année et ce, surtout pendant la saison estivale où la population fera plus que doubler. Au commencement du XX siècle, l'établissement et le maintien d'un service régulier de traverse seront des questions de grande importance pour les insulaires.

Sous les instances du curé Joseph Paradis de cette paroisse et avec d'autres insulaires, une coopérative fut fondée en 1924 et devint par la suite *La Traverse de l'île d'Orléans, Limitée*, dont la mise de fonds venait en grande partie des insulaires.

Un contrat est alors passé, le 16 janvier 1925, entre la municipalité du comté de Montmorency No. 2 (Île d'Orléans) et la nouvelle compagnie pour la construction d'un bateau susceptible de transporter les passagers, la poste et le fret, en toute saison, et spécialement en dehors de la saison ordinaire de la navigation. Le bateau traversier assurait aussi le transport des automobiles. Le gouvernement de la province accorde alors une émission d'obligation à ladite municipalité de quatre-vingts mille dollars, remboursable dans le cours de vingt ans, soit jusqu'au 1^{er} janvier 1945. De plus, ce même gouvernement accorde un autre subside annuel de quatre mille dollars afin d'aider à maintenir un service régulier de traverse, en particulier durant la saison hivernale. Ces montants étaient versés à ladite municipalité pour amoindrir la charge pour elle et ses contribuables.

Dès lors, les plans pour un traversier sont demandés à l'architecte naval H.G. Slader de Détroit, États-Unis, pour servir au transport des passagers, du fret, de la poste et des véhicules. Le 3 février 1925, la nouvelle compagnie accepte la soumission modifiée de la part de *The Davies Shipbuilding and Repairing Co. Ltd* de Lauzon pour le prix de 160 000 \$. Le bateau fut aussitôt mis en chantier. Construit en acier, il avait une longueur de 144 pieds avec un tonnage brut de 795 tonnes et un tonnage net de 429 tonnes.

Au printemps de 1925, la nouvelle compagnie se doit d'assurer le service d'une traverse aux insulaires alors que le nouveau bateau était encore en construction. On fit donc appel au bateau à vapeur *L'Étoile* afin d'assurer ce service de l'île d'Orléans à la cité de Québec et ce, pour les quelques mois à venir. Le nouveau bateau à vapeur fut enregistré au Port de Québec le 14 juillet 1925 sous le nom de *SS L'Île d'Orléans*. Ce dernier avait son port d'attache au quai de Sainte-Pétronille, ce qui permettait aux insulaires de pouvoir l'utiliser plus rapidement en cas d'urgence.

À cette époque, pour une traversée, il en coûtait pour une automobile et son chauffeur, 1,50 \$ avec livret; une voiture de cultivateur, 2,50 \$ aller et retour et 2,00 \$ avec livret; pour un passager, 0,75 \$. L'hiver, il y avait des tarifs spéciaux pour les voitures des cultivateurs. Les écoliers voyageaient gratuitement jusqu'à la fin des classes. Toutefois, ces tarifs ont plus ou moins varié selon les années. Le bateau effectuait alors six voyages par jour, aller et retour ; 3 l'avant-midi et 3 l'après-midi, sans compter les voyages spéciaux certains soirs et la fin de semaine.

L'automne, le traversier doit parfois être escorté par un bateau brise-glace, le *Polaris*, qui lui ouvre la voie à travers les glaces du fleuve. Avec la prise du pont de glace, le bateau arrête ses traverses jusqu'à ce que le pont ne soit plus utilisé. Le pont de glace prenait en général au début de décembre mais quelquefois se faisait attendre. Alors, le curé Paradis chantait des messes pour que le pont se forme le plus vite possible. C'est au cours de cette période que la compagnie a pu diminuer ses dépenses d'opération étant donné que les cultivateurs profitaient du pont et que le transport de la poste avait lieu.

Plusieurs personnes de Sainte-Pétronille ont pris une part active dans cette entreprise, notons entre autres : M. Joseph Paradis, curé de la paroisse, il fut le secrétaire-trésorier et gérant pendant plusieurs années; M. Joseph-Prudent Blais, marchand, président de la compagnie pendant quelques années; M. Charlie Dunn, directeur de la compagnie. Ce dernier avait créé un parc où les promeneurs avaient libre accès; M. Léo Chouinard, garagiste dans la route des Camps (rue d'Orléans), dont le garage servait aux actionnaires de la compagnie pour la tenue des assemblées générales; MM. Joseph Plante et son fils Edmond, lesquels se sont succédés comme capitaine à bord du bateau; M. Léonidas Laflamme qui s'occupait du quai et des amarres du bateau et M. Gérard Noël qui était préposé à la vente des billets.

Au fil des ans, le bateau est devenu de plus en plus achalandé pour ses utilisateurs. Pour réussir à prendre le premier bateau, les cultivateurs devaient se presser de plus en plus tôt le matin afin d'être les premiers à monter ou sinon attendre le prochain traversier. Quant aux ponts de glace, ils s'avéraient eux aussi impraticables à certains moments de la saison. Même si les préposés fermaient l'accès au chemin du pont, il y avait toujours quelques insoumis qui s'y risquaient au péril de leur vie et de celle de leur animal.

Histoire à suivre dans le prochain numéro du Beau Lieu ...

Daniel B. Guillot

Si vous désirez faire paraître un article dans votre journal local, vous pouvez le faire en communiquant avec Mme Lucie Lemieux au 828-2027 ou nous l'envoyer par courriel (stepetronille@qc.aira.com) ou tout simplement le faire parvenir au bureau de la mairie. La prochaine date de tombée pour nous remettre vos articles pour le journal Autour de l'Île est le **30 juin 2005**.

Équipe de rédaction

- Lucie Lemieux, conseillère responsable
- Gaston Lebel, secrétaire-trésorier
- Jacques Grisé, maire

Collaborateurs : Daniel B. Guillot
Gilles Gallichan
Bernard Dagenais

Rédaction et infographie : Patricia Couture
patriciacouture@videotron.ca



Le Beau Lieu